

Laffitte, où il rédigea la proclamation qui attira l'attention de la France sur le duc d'Orléans, et il se rendit à Neuilly auprès de ce prince, qui fut proclamé lieutenant général du royaume le 1er d'août, et le 9, roi des Français.

On peut dire que M. Thiers a été l'un des fondateurs de la monarchie de juillet, et il serait très probablement parvenu à la sauver en 1848, si on se fût adressé à lui à temps pour donner quelque satisfaction à l'opinion publique, alors que M. Guizot s'obstinait à la braver. Lorsque le roi le chargea avec M. Odilon Barrot de former un ministère, *il était trop tard !*

Le premier poste ministériel qu'il occupa fut celui de sous-scrétaire d'état au ministère, sous le baron Louis, et un peu plus tard, sous M. Lafitte (4 novembre 1830). Le collège électoral d'Aix l'envoya à la chambre des députés. M. Thiers et M. Guizot ne furent point tout d'abord placés dans cette position d'antagonisme qui a fait de l'un le lord John Russell, de l'autre le sir Robert Peel de la France. Mais ce fut sous le ministère du maréchal Mortier (1834) que leur rivalité et leurs tendances opposées éclatèrent. Il y eut des réconciliations ; les deux hommes d'état agirent sous d'autres premiers ministres qui seraient à masquer la situation ; mais enfin il arriva que l'un se trouva le chef d'un parti et l'autre son adversaire déclaré. On sait comment Louis-Philippe sut habilement les exploiter l'un après l'autre, en faisant intervenir quelquefois M. Molé, le maréchal Soult ou le duc de Broglie pour les entr'actes.

En 1840, le roi citoyen refusa à son premier ministre, qui était alors M. Thiers, l'appui dont il avait besoin pour retirer la France de la position humiliante où l'avaient placé le bombardement de Beyrouth par les Anglais et son exclusion du concert européen dans le règlement de la question d'Orient. Ayant laissé la place à M. Guizot qui, comme ambassadeur à Londres, avait été, lui aussi, complètement joué dans cette affaire, il ne se gêna point de déclarer à la tribune que le concours du souverain lui avait manqué et qu'il ne s'était point retiré devant la volonté populaire, mais seulement devant le mauvais vouloir du roi.

En 1847, M. Thiers encouragea l'agitation qui se faisait pour la réforme électorale, et quoiqu'il n'approuvât point les banquets réformistes, il déclara "qu'il était du parti de la révolution en Europe et qu'il ne trahirait jamais sa cause."